

PROGRAMME DE FORMATION 2026

Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux

Titre Professionnel TSSR — Niveau 5 (Bac+2)

RNCP37682 · France compétences

Éligible CPF

Ministère du Travail

Présentiel à Poitiers

910 h

700 h en centre + 210 h en stage (6 semaines)

6,5 mois — 26 semaines · 35 h/semaine · groupe de 12 max

Prochaine session : du 26 octobre 2026 au 12 mai 2027

IFPA Poitiers — 11 rue Victor Grignard, Pôle République 2, 86000 Poitiers

05 79 96 01 87 · poitiers@ifpa86.fr · www.ifpa86.fr

Document mis à jour le 11 juin 2026

Organisme certifié Qualiopi (actions de formation) — SIRET 851 195 289 00018 — Déclaration 75 86 01700 86

L'essentiel de la formation

PUBLICS

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Age recommandé 21 ans minimum

DÉLAIS D'ACCÈS

1 à 6 mois selon financement et situation professionnelle

MODALITÉS DE L'ENTRETIEN DE SÉLECTION

- 30 min de tests techniques ou psychotechniques sous forme de QCM
- 30 à 45 min d'entretien de motivation sur le projet professionnel

TARIFS

Tarif TTC* : 1 1200 euros (16 euros/heure) — Tarif* préférentiel pour les demandeurs d'emploi : 6 500 euros (9,28 euros/heure) — *non assujetti à la TVA

Financements mobilisables : CPF, France Travail (AIF), Région Nouvelle-Aquitaine, OPCO, Transitions Pro.
Devis personnalisé sous 48 h.

Codes officiels : TP-01351 — Code NFS 326 – Informatique, Traitement de l'information, réseaux de transmission — Code(s) ROME : I1401 Maintenance informatique et bureautique / M1801 Administration de systèmes d'information — Code GFE : P (Gestion et traitement de l'information) — Eligible CPF — RNCP37682 — Certification enregistrée le 01/09/2023 et délivrée par le Ministère du Travail

Objectifs et certification

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Technicien(ne) Supérieur(e) Systèmes et Réseaux » (TSSR). Titre de niveau 5 (Bac+2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

Blocs de compétences (CCP) du Titre Professionnel

CCP 1

Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

CCP 2

Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et sa sécurisation

Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

Compétences visées en formation

- Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- Assurer le support utilisateur en centre de services
- Exploiter des serveurs Windows et un domaine Active Directory
- Maintenir et sécuriser les accès à Internet et les interconnexions des réseaux
- Exploiter des serveurs Linux
- Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail

- Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure

Durée et organisation

RYTHME ET VOLUME

Durée totale : 910 h — 700 h en centre + 210 h en stage (6 semaines).

Formation continue, en présentiel, du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h (35 h/semaine). Taille de groupe maximale : 12 apprenants.

Prochaine session : du 26 octobre 2026 au 12 mai 2027.

Les examens sont prévus sur une durée de 6h00.

Durée de l'action de formation

STAGE EN ENTREPRISE

5 semaines de stage en entreprise

Programme détaillé

Assurer le support utilisateur en centre de services

- Implémentation
- Support de Microsoft Windows Professionnel, et Linux
- Maîtrise du poste de travail
- Communication
- ITIL
- Méthodologie Dépannage
- Bureautique
- VOIP (téléphonie)

Exploiter des serveurs Windows et un domaine Active Directory (2 semaines)

- Gestion des objets
- ACL
- GPO

Exploiter un serveur Linux (3 semaines)

Exploiter un réseau IP

- Réseaux : les bases
- Réseaux avancés
- Linux

Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée

- Hyper-V

Automatiser les tâches à l'aide de scripts

- Scripts : Powershell, cshell, wsh, bat
- Planification des tâches

Maintenir et sécuriser les accès à Internet et les interconnexions des réseaux

- Cloud Computing
- Inter connexion et sécurisation

Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure

- Sauvegarde VEEAM
- Cluster
- Supervision

Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail

- WDS /MDT
- RDS/VDI

Moyens et méthodes pédagogiques

ÉQUILIBRE PÉDAGOGIQUE

Méthode Expositive : 40%, — Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

SUPPORTS ET ÉQUIPEMENTS

- Paperboard
- Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- 1 Ordinateur par apprenant Connexion internet
- Supports de cours numériques formateur

FORMATEURS INTERVENANTS

Guillaume PAYET, formateur référent de la formation, spécialisé depuis plus de 8 ans en tant qu 'Administrateur Systèmes e t Réseaux dans les entreprises de la Région, il intervient sur différentes thématiques durant le cursus. Sébastien BARBIN, Formateur expérimenté Clou d, Sécurité, Systèmes et Réseaux, il intervient sur les différentes thématiques durant le cursus Désiré FOTSO, il intervient sur la partie « Sécurité » Adeline LECAMP, formatrice référente CIP, elle intervient sur la partie CV - Lettre de motivation et l'aide à la recherche de stage Gérald TRETSCHE, il intervient sur la partie « BUREAUTIQUE »

Évaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)

- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC TSSR)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux.

L'ensemble des 2 modules permet d'accéder au Titre Professionnel TSSR.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées grâce à :

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le chargé de formation.

Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux apprenants pour évaluer leur satisfaction à chaque fin de formation, sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

6 mois après la fin de formation, un formulaire de retour de l'emploi est envoyé par mail aux anciens stagiaires.

Évaluations en cours de formation (ECF)

- Evaluation en cours de formation n°1 Sur l'activité 1 du REAC « Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs » En milieu de formation
- Evaluation en cours de formation n°2 « Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation » + Titre Blanc En fin de formation théorique

Épreuves du Titre Professionnel

ÉCRIT

- Mise en situation professionnelle
- Questionnaire professionnel
- Dossier Professionnel

ORAL

- Mise en situation professionnelle
- Entretien technique
- Entretien final

Suite de parcours

À la suite de l'obtention du titre professionnel Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux niveau 5 (BAC +2), vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 6 (Bac+3), dont la formation TP Administrateur d'Infrastructures Sécurisées.

Présentation du Titre Professionnel TSSR

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Dans le respect des procédures et des consignes, le technicien supérieur systèmes et réseaux participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise. Il adopte systématiquement une démarche structurée de résolution de problème. Il met en place une veille informatique afin de se tenir au courant des évolutions techniques et d'actualiser ses compétences en continu.

Le technicien systèmes et réseaux assure le support aux utilisateurs. Il reçoit les demandes, il peut être amené à questionner directement l'utilisateur, en prenant en compte d'éventuelles situations de handicap.

Il reformule sa demande pour comprendre et analyser le problème et pour trouver une solution. Il transmet aux utilisateurs des consignes orales ou écrites et les sensibilise aux règles de sécurité, dans un langage adapté à

leur niveau de compréhension.

Le technicien assure l'exploitation quotidienne des serveurs et du réseau IP : il suit les journaux d'événements et les mises à jour, il surveille les indicateurs d'utilisation. Il effectue les modifications courantes concernant les comptes utilisateurs, les droits et les autorisations selon les prescriptions des administrateurs système.

A partir du signalement d'un dysfonctionnement, le technicien analyse le problème et utilise les outils à sa disposition ou contacte le support technique des fournisseurs afin qu'ils réalisent les actions nécessaires pour rétablir le niveau de service. Il exploite les solutions de virtualisation, d'accès distants et de sécurisation, conformément aux contrats de service et à la charte de sécurité de l'entreprise. Le technicien systèmes et réseaux exploite et maintient des serveurs dans une infrastructure virtualisée. Il exploite et maintient les applications communes de l'entreprise, notamment la messagerie et les applications bureautiques en ligne. Le technicien systèmes et réseaux participe à la mise en œuvre et exploite des solutions d'interconnexion des sites distants de l'entreprise et de sécurisation des accès à Internet. Il configure, surveille et sécurise les accès distants des utilisateurs nomades.

Il communique en anglais, au niveau B1 (utilisateur indépendant) du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour l'expression et la compréhension écrite, et au niveau A2 (utilisateur élémentaire) pour l'expression et la compréhension orale.

Le technicien intervient sur les différents éléments de l'infrastructure, locale (on premise) ou distante (Cloud public ou privé) : serveurs physiques et virtuels, applications communes (bureautique et messagerie) souvent en ligne, réseau local et connexions aux réseaux distants.

Le technicien travaille dans le respect des procédures et des consignes, seul ou en équipe, sous la responsabilité d'un responsable technique ou d'un administrateur d'infrastructure.

Il est en contact avec les utilisateurs, le responsable technique ou le superviseur du centre de services, les administrateurs de l'infrastructure informatique, les fournisseurs et les sous-traitants.

L'activité s'exerce au sein d'une entreprise de services numériques (ESN) en infogérance sur site ou hors site, ou de la direction des systèmes d'information (DSI) d'une entreprise.

Des astreintes, le travail en horaires décalés ou les jours non ouvrés sont possibles.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprise de services numériques (ESN)
- DSI des entreprises
- Collectivités territoriales
- PME
- Structures hospitalières

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Technicien systèmes et réseaux,
- Technicien support
- Technicien d'exploitation
- Technicien informatique
- *Chiffres clés de 2023

Accueil des personnes en situation de handicap

La prise en compte du handicap

Référente handicap : Cécile FAURE – Chargée de formation

Structure adaptée

- Place de parking dédiée

- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé.

VOTRE PROCHAINE ÉTAPE COMMENCE ICI

Un conseiller vous aide à choisir la bonne formation et le bon financement. Échangez sur votre projet : 05 79 96 01 87 · poitiers@ifpa86.fr · www.ifpa86.fr/contact